

SCOUTS CANADA GUIDE SUR LES PRIX ET RÉCOMPENSES

Un guide destiné aux parents, aux membres, aux membres de la collectivité et aux jeunes



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRIX POUR SERVICE EXCEPTIONNEL (PSE)	4
Survol	4
Dire merci à un bénévole	5
Procédure d'attribution des prix pour service exceptionnel	6
Éléments à considérer lorsque vous présentez une recommandation	7
Un guide destiné aux parents, aux membres, aux membres de la communauté et aux jeunes	
HONNEURS ET PRIX DE SCOUTS CANADA	8-9
PRIX NATIONAUX	10
Le loup d'argent	10
Le renard d'argent	10
Prix pour bravoure	10
Prix jeunesse	11
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE	13
RECONNAISSANCE INFORMELLE ET PRIX D'ORGANISMES EXTERNES	13
PRIX AUX COMMANDITAIRES	15
DITES MERCI!	16
LEXIQUE	16
POSITION DES INSIGNES SUR L'UNIFORME	18
REMARQUES	19

PRIX POUR SERVICE EXCEPTIONNEL (PSE)

Introduction

La reconnaissance est un des piliers de notre stratégie de soutien aux bénévoles. En reconnaissant de façon significative et en temps opportun le travail de nos bénévoles, nous les aidons à se sentir valorisés et à établir un lien entre leurs actions individuelles et les objectifs généraux de Scouts Canada. Cela permet aux bénévoles de continuer d'offrir à nos jeunes des programmes et des activités de première qualité. Reconnaître les efforts exceptionnels de nos bénévoles est le meilleur moyen de leur montrer que nous les apprécions et que nous souhaitons qu'ils restent avec nous. De plus, en reconnaissant les accomplissements de nos jeunes membres, nous les aidons à développer leur potentiel de leader au sein du mouvement et de la collectivité.

En soulignant les efforts exceptionnels de nos membres devant leurs pairs et nos jeunes, nous les valorisons et en faisons des modèles dont les autres bénévoles peuvent s'inspirer. Il est essentiel de garder à l'esprit que les PSE peuvent être décernés tant à nos jeunes bénévoles qu'à nos bénévoles adultes. Tous les bénévoles de Scouts Canada, peu importe leur âge, peuvent être mis en candidature pour recevoir un prix, et certains prix ne sont décernés qu'aux jeunes membres.

En plus des prix officiels de Scouts Canada, la reconnaissance peut s'exprimer de façon informelle. Cela peut se traduire par la remise d'un prix décerné par un organisme externe, ou des remerciements exprimés par votre section, groupe, secteur ou conseil. Dans ce guide, vous en apprendrez davantage sur les prix officiels remis par Scouts Canada, les prix décernés par des organismes externes, ainsi que sur les moyens de souligner le bon travail de nos bénévoles de façon informelle.

Vous devez souligner le bon travail de vos bénévoles sur une base régulière (au moins une fois par année au sein de votre groupe) par l'entremise de cartes, de badges et de certificats. L'objectif est de montrer à nos bénévoles que nous valorisons le temps et les efforts qu'ils nous consacrent.



PRIX POUR SERVICE EXCEPTIONNEL (PSE) (SUITE)

Les prix pour service exceptionnel sont remis aux membres (notamment aux jeunes bénévoles) qui sont allés au-delà des attentes et ont influencé de façon positive les jeunes et les adultes avec qui ils interagissent au sein du mouvement scout, plus particulièrement en :

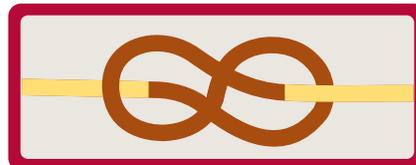
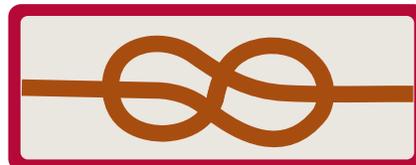
- offrant aux jeunes des occasions de participer à de nouvelles activités stimulantes qui génèrent un sentiment d'appartenance à la communauté et un sentiment d'estime de soi, tout en surpassant les normes de programme minimales;
- agissant à titre de mentor afin de collaborer à la croissance et au développement des autres animateurs et de les aider à contribuer de façon positive au mouvement scout;
- insufflant aux autres le désir de participer à l'épanouissement de la collectivité et de poser des gestes qui reflètent la mission et la promesse de Scouts Canada.

Survol du programme

Scouts Canada a élaboré une procédure de remise des prix pour service exceptionnel. Puisqu'il est essentiel de reconnaître les accomplissements de nos jeunes bénévoles, ceux-ci sont admissibles aux mêmes prix que les bénévoles adultes.

Une série de paramètres permettent de déterminer l'attribution des prix suivants :

- Le certificat d'éloges constitue la forme la plus élémentaire de remerciement pour un service exceptionnel. En accumulant ces certificats, les bénévoles deviennent admissibles aux autres prix.
- Une série de paramètres permettent de déterminer l'attribution des prix suivants : certificat d'éloges, médaille pour bon service, barrette à la médaille pour bon service, médaille de mérite, barrette à la médaille de mérite, gland d'argent et barrette au gland d'argent.
- La procédure de recommandation est simple et accessible en ligne (les formulaires sont également offerts en version papier).
- Grâce à myscouts.ca, vous pouvez envoyer les formulaires directement aux personnes concernées tout en mettant à jour le profil du bénévole.
- Tous les intervenants (bénévoles, jeunes, parents et membres de la collectivité) peuvent proposer la candidature d'un bénévole. Cela permet de réduire la paperasse et d'alléger la procédure d'évaluation.
- L'objectif est de remercier les bénévoles pour la qualité de leur service, plutôt que pour la longévité de leur service.



Soulignez le bon travail d'un membre dès aujourd'hui



Dire merci à un bénévole de Scouts Canada pour son travail exceptionnel, c'est simple comme bonjour :

- Toute personne prenant part au mouvement scout (bénévole, jeune, parent ou membre de la collectivité) peut remplir un formulaire en ligne ou en format papier afin de recommander un membre pour son travail exceptionnel.
- Les membres se font remettre un certificat devant leur section ou leur groupe chaque fois qu'une personne les recommande.
- Les membres deviennent admissibles aux PSE après avoir accumulé plusieurs recommandations. Une médaille ou un insigne leur est alors attribué pour chaque prix reçu.

Pour remplir le formulaire de recommandation, allez au <http://www.scouts.ca/merci/index.html> et cliquez sur le bouton « Merci ». Vous n'avez qu'à décrire comment le membre en question a eu une influence positive sur vous, votre jeune ou votre collectivité. C'est aussi simple que ça!

Procédure d'attribution des prix pour service exceptionnel

➔	Le membre accomplit un acte digne de mention.
➔	Un intervenant remplit le formulaire en ligne ou en format papier afin de recommander le bénévole pour son bon travail.
➔	Le réseau national pour la reconnaissance et le conseil reçoivent la recommandation.
➔	Le profil du membre est mis à jour sur myscouts.ca; on y ajoute la nouvelle recommandation et la date à laquelle celle-ci doit être approuvée par le sous-commissaire de conseil (SCC) à la reconnaissance ou son remplaçant.
➔	Le SCC à la reconnaissance ou son remplaçant prépare une lettre de félicitations comprenant le texte de la recommandation (et un insigne s'il s'agit d'une première recommandation) et prend les dispositions nécessaires en vue de la cérémonie de remise.
➔	Le SCC à la reconnaissance ou son remplaçant contacte les responsables du groupe ou du secteur auxquels appartient le membre, afin de s'assurer qu'un certificat lui sera décerné de façon adéquate* et en temps opportun. La date de remise est ajoutée sur myscouts.ca.
➔	Un membre peut être admissible à une médaille après avoir obtenu un certain nombre de recommandations. Cette information se trouve sur myscouts.ca et est communiquée au SCC à la reconnaissance ou à son remplaçant.
➔	On examinera la description des services rendus, afin de s'assurer que les gestes posés sont distincts et méritent des éloges.
➔	<p>Le SCC à la reconnaissance ou son remplaçant prépare le certificat, la lettre de félicitations et la médaille.</p> <p>Si un membre se voit attribuer la médaille pour bon service, la barrette à la médaille pour bon service, la médaille de mérite ou la barrette à la médaille de mérite, son conseil aura la responsabilité de préparer la médaille, le certificat et la lettre de félicitations.</p> <p>Si un membre se voit attribuer le gland d'argent ou la barrette au gland d'argent, le conseiller national à la reconnaissance devra en être informé afin de s'assurer que le certificat sera signé par le gouverneur général, le président d'honneur de Scout Canada.</p>
➔	Le SCC à la reconnaissance ou son remplaçant contacte les responsables du groupe ou du secteur auxquels appartient le membre, afin de s'assurer que le certificat et la médaille lui seront décernés de façon adéquate* et en temps opportun. La date de remise est ajoutée sur myscouts.ca.

*Pour être adéquate, la remise du prix doit s'avérer significative tant pour le récipiendaire que pour Scouts Canada et promouvoir l'excellence de nos bénévoles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement.

Éléments à considérer lorsque vous présentez une recommandation Un guide destiné aux animateurs, aux jeunes, aux membres de la communauté et aux parents

- La conduite du membre excède-t-elle les normes de programme de Scouts Canada?
- Son apport exceptionnel découle-t-il d'un effort sincère et authentique?

Jetez un coup d'œil à la section dans laquelle évolue le membre :

- La section est-elle en croissance?
- La section a-t-elle un bon taux de rétention?
- La section exécute-t-elle les programmes de façon adéquate et cohérente?
- Le membre est-il un modèle pour le mouvement?
- Le membre a-t-il dû surmonter des obstacles pour atteindre ses objectifs?
- Le membre a-t-il permis à sa section, son groupe ou son secteur d'accomplir une réalisation unique?
- Les efforts du membre ont-ils permis d'améliorer les installations de sa section, de son groupe ou de son secteur?
- De quelle façon le membre s'implique-t-il au sein de son programme et de son organisation?
- Le membre a-t-il contribué à l'amélioration des outils garantissant l'exécution efficace des programmes?
- Le programme offert est-il unique, varié, amusant et intéressant?
- N'oubliez pas que ce n'est pas tout le monde qui aime être à l'avant-scène. Certaines personnes préfèrent travailler dans l'ombre. Il est important de souligner leur bon travail, même s'il est souvent plus discret.



PRIX POUR SERVICE EXCEPTIONNEL

POUR SERVICES EXCEPTIONNELS RENDUS AU SCOUTISME



CERTIFICAT D'ÉLOGES
Pour service digne d'éloges



MÉDAILLE POUR BON SERVICE
Pour bon service rendu au scoutisme



BARRETTE À LA MÉDAILLE POUR BON SERVICE
Pour bon service rendu au scoutisme



MÉDAILLE DE MÉRITE
Pour service exceptionnel au scoutisme



BARRETTE À LA MÉDAILLE DE MÉRITE
Pour service exceptionnel additionnel au scoutisme



GLAND D'ARGENT
Pour service éminent rendu au scoutisme



BARRETTE AU GLAND D'ARGENT
Pour service éminent additionnel rendu au scoutisme



RENARD D'ARGENT
Pour service d'une valeur hautement exceptionnelle au niveau international, rendu par une personne qui n'est pas membre de Scouts Canada



LOUP D'ARGENT
Pour service d'une valeur exceptionnelle, habituellement d'importance nationale



FEUILLE D'ÉRABLE D'ARGENT
Pour plus de 25 ans de service exceptionnel au sein de l'équipe de direction (prix décerné à la retraite)

PRIX DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

POUR SERVICE DURABLE, LOYAL ET EFFICACE



ÉPINGLETTE CINQ ANS DE SERVICE

D'autres épinglettes sont disponibles pour les quatre premières années et pour les tranches de cinq ans



MÉDAILLE POUR LONGS ÉTATS DE SERVICE

Pour service durable, loyal et efficace au scoutisme (10 ans de service)



CERTIFICATS DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

Ces certificats sont offerts pour chaque tranche de cinq années de service

PRIX JEUNESSE

POUR SERVICE EXCEPTIONNEL RENDU PAR UN JEUNE MEMBRE



MÉDAILLE DE L'ÉRABLE

Pour service jeunesse exceptionnel et excellence au sein du mouvement scout

PRIX POUR ACTE DE BRAVOURE

POUR SERVICE DURABLE, LOYAL ET EFFICACE



DÉCORATION JACK CORNWELL
Pour comportement exemplaire et courage



RÉCOMPENSE POUR VAILLANCE
Pour force morale

RÉCOMPENSES POUR ACTE DE BRAVOURE



CERTIFICAT POUR ACTE DE BRAVOURE
Pour bravoure comportant un risque léger et digne d'éloges



CROIX DE BRONZE
Pour acte de bravoure comportant un risque modéré



BARRETTE À LA CROIX DE BRONZE
Pour un acte additionnel et similaire de bravoure



CROIX D'ARGENT
Pour acte de bravoure comportant un risque élevé



BARRETTE À LA CROIX D'ARGENT
Pour un acte additionnel et similaire de bravoure



CROIX D'OR
Pour acte de bravoure héroïque comportant un risque très élevé



BARRETTE À LA CROIX D'OR
Pour un acte additionnel et similaire de bravoure

RÉCOMPENSES POUR CONDUITE MÉRITOIRE



CERTIFICAT POUR CONDUITE MÉRITOIRE
Pour conduite méritoire d'éloges, mais ne justifiant pas la remise d'une médaille ou d'une barrette



MÉDAILLE POUR CONDUITE MÉRITOIRE
Pour conduite méritoire exceptionnelle qui n'implique pas d'héroïsme ou de perte de vie



BARRETTE À LA MÉDAILLE POUR CONDUITE MÉRITOIRE
Pour nouvelle conduite méritoire qui justifierait en soi la remise d'une médaille

PRIX NATIONAUX

La procédure d'attribution des prix pour service exceptionnel concerne la remise des certificats d'éloges, des barrettes et du gland d'argent. Scouts Canada octroie plusieurs autres prix pour souligner les comportements et les accomplissements dignes de mention, notamment le loup d'argent, le renard d'argent, les prix pour acte de bravoure et les prix jeunesse.



Loup d'argent

Le loup d'argent est remis pour souligner un service d'une valeur exceptionnelle, habituellement d'importance nationale. Pour proposer la candidature d'un membre, veuillez remplir le formulaire de nomination se trouvant sur le site de Scouts Canada et l'envoyer à votre bureau de conseil. Le loup d'argent est adjudgé par un conseil national.



Renard d'argent

Le renard d'argent est remis pour souligner un service d'une valeur hautement exceptionnelle au niveau international, rendu par une personne qui n'est pas membre de Scouts Canada, mais qui est associée à l'Organisation mondiale du mouvement scout. Pour proposer la candidature d'un membre, veuillez remplir le formulaire de nomination se trouvant sur le site de Scouts Canada et l'envoyer à votre bureau de conseil. Le renard d'argent est adjudgé par un conseil national.

Prix pour acte de bravoure

Les prix pour acte de bravoure remis par Scouts Canada sont la décoration Jack Cornwell, la récompense pour vaillance, les récompenses pour acte de bravoure et les récompenses pour conduite méritoire.

La décoration Jack Cornwell vise à souligner le comportement exemplaire et le courage des jeunes membres de Scouts Canada. Le candidat doit être expressément recommandé pour la prééminence de son comportement exemplaire, de son dévouement au devoir et pour des actes précis de courage physique; ou doit avoir enduré de grandes souffrances de manière héroïque. Veuillez remplir le formulaire de nomination se trouvant sur le site de Scouts Canada et l'envoyer à votre bureau de conseil. La décoration Jack Cornwell est adjudgée par un conseil national.

La récompense pour vaillance est remise aux jeunes membres et aux membres adultes de Scouts Canada qui, malgré des difficultés physiques ou intellectuelles, ont apporté une contribution importante au scoutisme. Le formulaire de nomination se trouve sur le site de Scouts Canada.

Les récompenses pour acte de bravoure visent à souligner les actes de bravoure comportant un certain degré de risque (p.ex., secourir quelqu'un lors d'un incendie ou d'une tempête). Ces prix peuvent également être attribués à une section (en cas d'acte collectif) ou à un groupe de personnes. Tous les membres de Scouts Canada sont admissibles. Voici, en ordre croissant, les récompenses pour acte de bravoure :

- Certificat pour acte de bravoure (bravoure comportant un risque léger et digne d'éloges)
- Croix de bronze (acte de bravoure comportant un risque modéré)

- Barrette à la croix de bronze (acte additionnel et similaire de bravoure)
- Croix d'argent (acte de bravoure comportant un risque élevé)
- Barrette à la croix d'argent (acte additionnel et similaire de bravoure)
- Croix d'or (acte de bravoure héroïque comportant un risque très élevé)
- Barrette à la croix d'or (acte additionnel et similaire de bravoure)

Les récompenses pour conduite méritoire visent à souligner les actes héroïques qui ne comportaient pas de risque personnel. Tous les membres de Scout Canada sont admissibles à ces prix. Voici, en ordre croissant, les récompenses pour conduite méritoire :

- Certificat pour conduite méritoire (conduite méritoire digne d'éloges, mais ne justifiant pas la remise d'une médaille ou d'une barrette)
- Médaille pour conduite méritoire (conduite méritoire exceptionnelle qui n'implique pas d'héroïsme ou de perte de vie)
- Barrette à la médaille pour conduite méritoire (nouvelle conduite méritoire qui justifierait en soi la remise d'une médaille)

Les formulaires de nomination se trouvent sur le site de Scouts Canada. Ces prix sont adjugés par un conseil national composé de membres du réseau national pour la reconnaissance. Pour proposer une candidature, veuillez remplir et envoyer le formulaire adéquat à votre bureau de conseil.

Prix jeunesse



Comme Scouts Canada est un organisme orienté vers les jeunes, nous avons des prix attribués spécifiquement à nos jeunes membres, notamment la médaille de l'érable, le prix du Chef scout, le prix d'aventurier de la Reine et le prix Army.

La **médaille de l'érable** (pour service jeunesse exceptionnel et excellence au sein du mouvement scout) est adjugée par le commissaire à la jeunesse du conseil ou son remplaçant.

Créée par les membres du réseau national des jeunes, cette médaille vise à honorer les jeunes qui ont grandement contribué au mouvement et à l'esprit du scoutisme par le biais de services communautaires, d'une participation exceptionnelle au scoutisme et d'un système solide de valeurs personnelles. Veuillez communiquer avec le commissaire à la jeunesse de votre conseil pour obtenir un formulaire de nomination.



Le **prix du Chef scout** et le **prix d'aventurier de la Reine** visent à souligner l'excellence chez les membres des programmes des scouts et des scouts aventuriers. Le prix du Chef scout est la plus haute distinction du programme des scouts; les récipiendaires sont des leaders qui jouent un rôle déterminant au sein de leur troupe ou de leur collectivité. Leurs accomplissements sont évalués par leurs pairs et leurs animateurs, qui peuvent se baser sur les exigences spécifiques énoncées dans le manuel. Une fois devenus des scouts aventuriers, les jeunes ont trois mois pour satisfaire aux exigences restantes.

Le **prix d'aventurier de la Reine** est remis aux scouts aventuriers ayant acquis des compétences et des aptitudes (énoncées dans le manuel) qui se sont avérées très utiles pour eux-mêmes, leur compagnie ou leur collectivité. Le mérite du récipiendaire devra être reconnu par les membres de sa compagnie et le conseiller national à la reconnaissance. Ce prix signifie que le récipiendaire a, selon ceux qui le connaissent, le caractère et les compétences pour aider les autres de façon significative.

Chaque année, le prix Armory est remis à la compagnie de scouts aventuriers qui se montre la plus entreprenante dans la conception, la planification et l'exécution d'une activité extérieure. Les scouts aventuriers doivent planifier et participer à une activité extérieure d'une durée d'au moins quatre jours. Ce prix est adjugé par le commissaire national à la jeunesse et le commissaire en chef de Scouts Canada. Pour plus de renseignements, veuillez visiter la page Web de Scouts Canada.



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

Scouts Canada a mis sur pied le programme de reconnaissance des années de service afin de souligner les années de service de ses bénévoles et de les remercier pour leur dévouement et leur fidélité. La longévité de notre partenariat avec nos bénévoles a un effet positif sur les jeunes qui prennent part au mouvement scout.

Au début de chaque année civile, le système myscouts.ca comptabilise le nombre d'années de service des animateurs. Les commissaires de groupe, de secteur et de conseil reçoivent alors un courriel comprenant la liste des animateurs admissibles au programme de reconnaissance des années de service. Pour garantir l'efficacité maximale du programme, il est essentiel que l'adresse courriel des animateurs et leurs années de service soient correctement inscrites sur myscouts.ca. En cas d'erreurs, les commissaires doivent s'assurer d'apporter les corrections nécessaires.

Les animateurs admissibles reçoivent un courriel les remerciant pour leurs loyaux services et les invitant à choisir un prix correspondant à leurs années de service. Si l'adresse courriel d'un animateur n'est pas dans le système, le commissaire peut choisir le prix qui lui sera remis. Une fois choisis, les prix sont remis au commissaire, qui les remettra aux animateurs. Les animateurs peuvent refuser le prix ou remettre l'équivalent de sa valeur en argent au programme Personne laissé de côté de Scouts Canada.

Scouts Canada souligne de façon particulière chaque portion de cinq ans de service. Les animateurs qui comptent dix ans de service reçoivent la médaille pour longs états de service. Par la suite, chaque cinq ans, ils reçoivent un certificat de reconnaissance et une épinglette pour longs états de service. Après trois ans de bénévolat chez Scouts Canada, les années de service d'un animateur seront reconnues par les autres organisations de l'OMMS et par Guides du Canada.

RECONNAISSANCE INFORMELLE ET PRIX D'ORGANISMES EXTERNES

Les **récompenses informelles** sont un des nombreux moyens de remercier nos animateurs, leurs familles et nos commanditaires pour leur engagement envers la mission et les principes du scoutisme. Ces récompenses, qui sont indépendantes des prix pour service exceptionnel, peuvent prendre une multitude de formes : messages, cartes, cadeaux, cartes-cadeaux, écussons, fleurs, plaques, photos, etc. Comme ces récompenses sont peu coûteuses, les sections, les groupes, les secteurs ou les conseils peuvent les adjuger à leurs membres ou à leurs commanditaires en tout temps. Les prix locaux sont particulièrement significatifs pour les récipiendaires, puisque les traditions locales se perpétuent d'une génération scoutie à l'autre. Voici quelques suggestions de récompenses informelles :

- **Merci du fond du cœur** : offrez un cœur en bois ou un oreiller en forme de cœur
- **Une idée brillante** : offrez une ampoule dorée ou une lampe de poche à une personne qui a eu une idée brillante
- **Le nœud doré** : à l'aide de peinture aérosol de couleur or, peignez un nœud et offrez-le à une personne qui ficelle bien ses projets
- **Un bon coup de main** : fixez un gant au bout d'un morceau de bois et offrez-le à une personne qui aime donner un coup de main aux autres
- **Chapeau** : offrez un chapeau à une personne qui a fait du bon travail

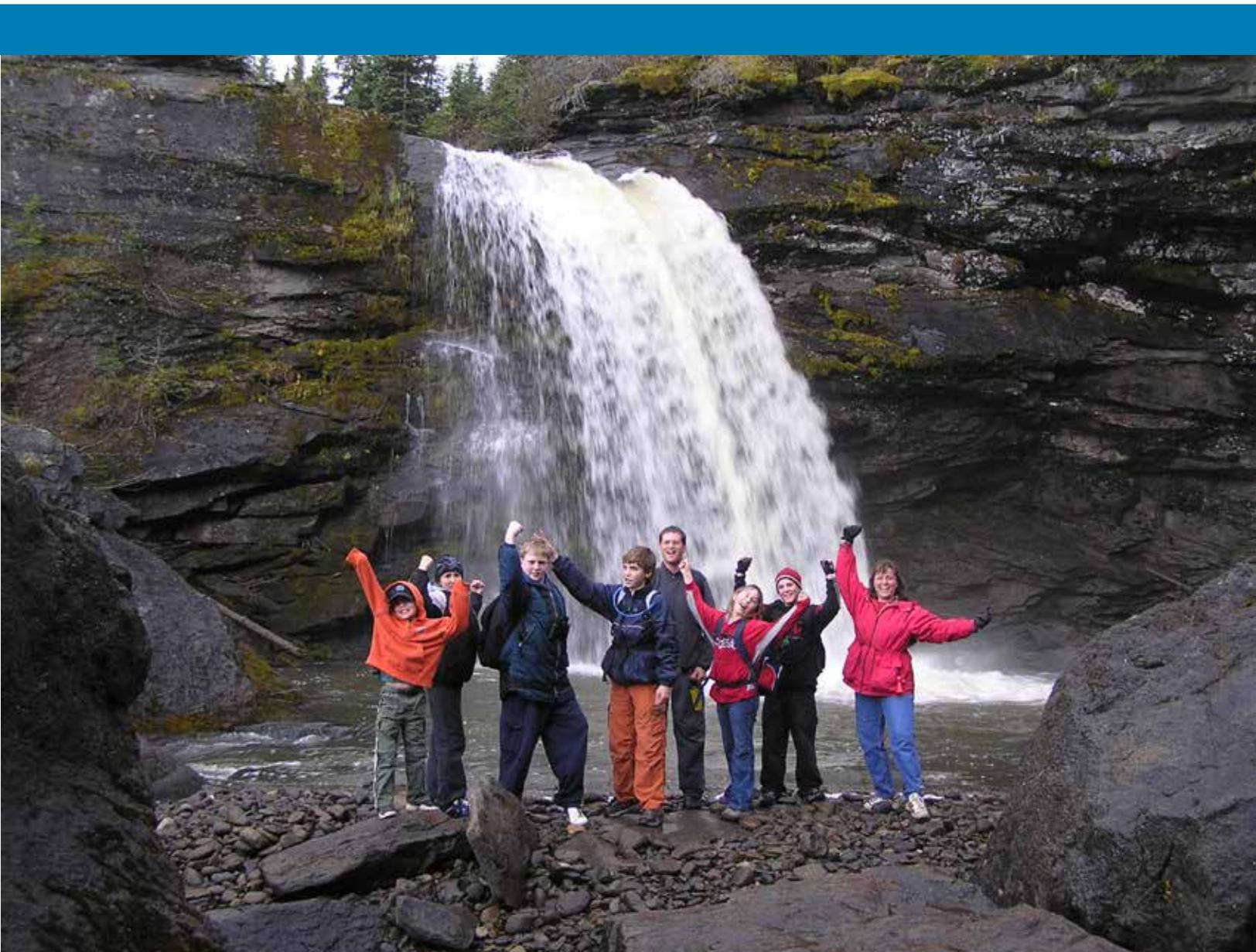
- Batterie : pour ceux qui savent remonter le moral des autres
- Crayon : offrez un crayon à une personne qui a fait sa marque
- Clé : pour ceux qui sont la clé du succès des autres
- Chocolats de marque Ovation : pour ceux qui méritent une ovation
- Pansements : pour ceux qui peuvent tout réparer
- Photos d'événements, de rencontres ou de camps spéciaux
- Les certificats de nos commanditaires et les certificats d'appréciation se trouvent sur le site Web de Scouts Canada.

Les bénévoles de Scouts Canada peuvent être admissibles à bon nombre de prix attribués par des organismes externes. Vous pouvez facilement trouver les renseignements et les formulaires relatifs à ces prix sur Internet. En voici quelques exemples :

- Prix en milieu de travail
- Prix remis par les commanditaires
- Prix remis par des organismes religieux
- Prix remis par YWCA et YMCA
- Prix pour service communautaire : *Greater Toronto Venturer Award*, etc.
- Prix pour service provincial : *Ordre du Caribou (Voyageur)*, etc.
- Prix pour service national : prix pour la qualité des programmes, etc.
- Prix du citoyen et du jeune citoyen de l'année
- Prix d'excellence pour les personnes âgées
- Prix remis par des magazines
- Prix du mérite civique
- Prix du lieutenant-gouverneur, prix du gouverneur général, *Ordre du Canada* et prix pour l'entraide
- Prix commémoratifs

PRIX AUX COMMANDITAIRES

Il est important de reconnaître l'appui essentiel que nous apportent nos commanditaires. Nous vous invitons à consulter le site Web de Scouts Canada et le catalogue scout pour découvrir les nombreuses façons de remercier les commanditaires, les entreprises et les organismes gouvernementaux qui appuient le mouvement scout. En leur remettant un certificat ou un prix pour les remercier, vous soulignez leur contribution importante au scoutisme et favorisez la pérennité de leur appui.



DITES MERCI!

Le fait de souligner de façon formelle et informelle les accomplissements de nos membres correspond aux valeurs et à la mission du scoutisme. En reconnaissant le bon travail des jeunes et des adultes qui incarnent le mieux l'esprit du scoutisme, nous leur montrons qu'ils sont des membres précieux de la communauté scoute, ce qui favorise le développement de leurs capacités et leur rétention au sein du mouvement.

La reconnaissance formelle ou informelle n'a pas besoin d'être compliquée. Ce qui importe, c'est de reconnaître le bon travail de ceux qui nous entourent, en les remerciant et en soulignant leurs bons coups au quotidien. Ce faisant, nous encourageons nos bénévoles à continuer à œuvrer au sein du mouvement scout.

LEXIQUE

BARRETTE

Insigne ajouté à une décoration afin de souligner un acte additionnel de bravoure, de vaillance ou une conduite méritoire.

1. Bravoure et conduite méritoire : une barrette est ajoutée au ruban de la récompense originale.
2. Reconnaissance du service rendu : un ruban de couleur différente vient remplacer le ruban fourni avec la récompense originale.

CERTIFICAT

Document officiel attestant un honneur.

CERTIFICAT D'ÉLOGES

Un certificat et un badge sont remis au bénévole pour souligner la première recommandation que celui-ci reçoit en tant que bénévole chez Scouts Canada.

RECOMMANDATION

Reconnaissance d'un acte caractérisant un service exceptionnel rendu au scoutisme.

DÉCORATION

Ornement métallique porté par les récipiendaires lors de cérémonies officielles.

SOUS-COMMISSAIRE DE CONSEIL (SCC)

Ce titre fait habituellement référence au sous-commissaire de conseil à la reconnaissance. Celui-ci s'occupe de mettre en œuvre le programme de reconnaissance au niveau du conseil.

EMBLÈME

Insigne métallique ou en tissu identifiant un honneur, habituellement cousu sur l'uniforme et porté de façon régulière.

HONNEURS

Deux types d'honneurs sont adjugés :

1. Les prix pour acte de bravoure, vaillance, conduite méritoire ou service exceptionnel.
2. Les prix pour longs états de service, pour service durable, loyal et efficace au scoutisme.

MYSCOUTS.CA

Système de gestion de Scouts Canada, dans lequel sont archivés, entre autres, les renseignements sur la reconnaissance. Le registraire du conseil et le SCC à la reconnaissance peuvent mettre à jour ces renseignements.

COMITÉ NATIONAL DE SÉLECTION

Ce comité reçoit et examine les mises en candidature relatives aux prix adjugés au niveau national. Le comité est composé du conseiller national à la reconnaissance et de quatre membres du RNR (voir ci-dessous). Le conseiller national à la reconnaissance préside le comité pour une durée de trois ans, tandis que les membres du RNR y siègent pour une durée d'un an.

CONSEILLER NATIONAL À LA RECONNAISSANCE

Cette personne préside le réseau national pour la reconnaissance (voir ci-dessous) et collabore avec les SCC à la reconnaissance afin de s'assurer que les programmes de reconnaissance sont bien exécutés au niveau des conseils.

RÉSEAU NATIONAL POUR LA RECONNAISSANCE (RNR)

Ce réseau est constitué du conseiller national à la reconnaissance et des SCC à la reconnaissance de chaque conseil. Le RNR élabore des ressources et des pratiques exemplaires qui peuvent ensuite être utilisées partout au sein du mouvement.

PRIX POUR SERVICE EXCEPTIONNEL (PSE)

Ils visent à récompenser les membres qui ont surpassé les normes et les attentes. Ces prix vont du certificat d'éloges au loup d'argent.

MEMBRE ADMISSIBLE

Tout membre, jeune ou adulte, inscrit comme bénévole au sein de Scouts Canada.

STRATÉGIE DE SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES

La stratégie de soutien aux bénévoles est le document fondamental qui présente la stratégie élaborée par Scouts Canada afin de garantir que chaque bénévole reçoit le soutien dont il a besoin pour réussir.

Placement des insignes sur l'uniforme

Chemise de l'uniforme des adultes

Placement des insignes (septembre 2011)

